

## Séance du conseil communal du 30 septembre 2011

### Présents:

Francine Colling-Kahn (CSV), bourgmestre, Mike Hagen (LSAP), Romain Reitz (CSV), échevins, Gilles Baum (DP), Jean Boden (CSV), John Breden (LSAP), Jos Greischer (Déi Gréng), Jutta Kanstein-Bothe (CSV), François Ries (DP), Irène Schmitt (Déi Gréng), Roland Weis (DP), conseillers.

### 01. Informations au conseil communal.

### 02. Projet d'aménagement général de la commune, vote définitif.

En premier lieu le conseil communal procède au vote des diverses réclamations contre le projet d'aménagement général de la commune. Ensuite il décide avec six voix contre deux (les conseillers Greischer, Ries et Schmit n'ayant pas pris part au vote conformément à l'article 20 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988) d'adopter définitivement la partie graphique du projet d'aménagement général ainsi que d'adopter définitivement avec six voix contre quatre et une abstention la partie écrite du projet d'aménagement général.

### 03. a. Approbation d'un avenant à la convention 2011 de la Maison Relais pour enfants.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver l'avenant (projet « Adventure@Lënster ») à la convention 2011 signée le 16 juin 2011 entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, représenté par la Ministre de la Famille et de l'Intégration, la commune de Junglinster, représentée par son collègue échevinal, et l'asbl « Lënster Päiperlek » choisi comme organisme gestionnaire de la Maison Relais pour Enfants.

### 03. b. Approbation d'une convention relative aux aides à la construction d'ensembles.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver la convention signée le 22 juillet 2011 entre le collège échevinal et le Ministre du Logement et réglant la participation financière de l'Etat à raison de 75% du coût de rénovation des logements destinés à la location dans l'ancienne école de Godbrange.

### 03. c. Approbation de conventions concernant la constitution de servitudes.

- Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver la convention conclue le 22 septembre 2011 entre le collège échevinal et Léon Freimann de Rodenbourg concernant l'obtention d'un droit de passage pour la pose d'une canalisation sur sa parcelle sise à Rodenbourg, au lieu-dit « in Hoetschend, zwischen den Graben ».
- Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver la convention conclue le 22 septembre 2011 entre le collège échevinal et les époux Joseph Oberweis-Freimann de Rodenbourg concernant l'obtention d'un droit de passage pour la pose d'une canalisation sur leurs parcelles sises à Rodenbourg, au lieu-dit « in Hoetschend ».

### 04. Approbation d'un acte notarié.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver un acte notarié concernant la cession gratuite d'une parcelle de 2,47 ares sise à Godbrange, au lieu-dit « rue du village », de la part de la s.a. House Concept de Steinsel.

### 05. Approbation d'un compromis de vente.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver un compromis de vente concernant la vente de fonds sis à Junglinster, au lieu-dit « rue de Bourglinster », d'une contenance de 1,20 ares, aux époux Nicolas Bock et Yvette Hellinghausen.

### 06. Approbation d'un contrat de bail.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le contrat de bail à loyer conclu le 1<sup>er</sup> septembre 2011 entre le collège échevinal et le locataire Alain Schmit, portant sur la location d'une parcelle de 1,22 ares sise à Bourglinster, au lieu-dit « am Brill ».

### 07. Devis supplémentaire concernant l'aménagement d'une maison en paille et vote d'un crédit supplémentaire y relatif.

Le conseil communal décide avec neuf voix contre deux d'approuver le devis supplémentaire de 40.000.-€ concernant l'aménagement d'une maison en paille et d'inscrire à l'article budgétaire respectif un crédit supplémentaire de 40.000.-€.

---

**08. Modifications budgétaires de l'exercice ordinaire du budget 2011.**

Le conseil communal décide avec huit voix contre trois d'accorder des modifications budgétaires de l'exercice ordinaire de l'année 2011, il s'agit de recettes supplémentaires de 116.000.-€ ainsi que de dépenses supplémentaires de 224.386,48.-€.

**09. Motion au sujet d'une bande de terrain appartenant à la commune (déi gréng).**

A la demande du parti « déi gréng » d'inviter le collègue échevinal à recevoir les habitants ayant formulé des griefs et oppositions au projet d'aménagement particulier à Eisenborn, derrière les maisons à numéros impairs de la rue de Blaschette et où la commune est propriétaire d'une bande terrain, le collègue échevinal répond que les habitants ont tous été invités et écoutés.

**10. Divers et questions au collègue échevinal.**